

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OBSERVATEUR.

TOME II. SAMEDI, 18 JUIN, 1831. Numéro 24.

HISTOIRE DU CANADA.

(CONTINUATION.)

Le 7 Mai 1792, le lieutenant gouverneur émana une proclamation pour la division de la province du Bas-Canada en comtés, cités et bourgs, et la fixation du nombre des représentans du peuple. Ce nombre fut fixé au minimum de l'acte constitutionnel, c'est à dire à cinquante. La proclamation établit deux cités, Québec et Montréal, et deux bourgs, les Trois-Rivières et Sorel ou William Henry. Quant aux comtés, au nombre de vingt-un, presque tous reçurent tout simplement les noms de comtés d'Angleterre ou d'Irlande, sans aucun égard à la géographie physique, ou à l'histoire du pays, non plus qu'à la langue de la presque-totalité de ses habitans, pour qui la plupart de ces noms devaient être imprononçables : c'étaient, Gaspé, *Corwallis*, *Devon*, *Hertford*, *Dorchester*, *Buckinghamshire*, *Richelieu*, *Bedford*, *Surrey*, *Kent*, *Huntingdon*, *York*, *Montréal*, *Esflingham*, *Leinster*, *Warwick*, *St. Maurice*, *Hampshire*, Québec, *Northumberland*, et Orléans.

Les trois comtés de Gaspé, Bedford et Orléans ne devaient envoyer qu'un membre à l'assemblée : tous les autres y en envoyaient deux. Les cités de Québec et de Montréal, divisées, la première en Haute ville et Basse-ville, et la seconde en quartier-est et quartier-ouest, devaient élire chacune quatre représentans : le bourg des Trois-Rivières, deux, et celui de William Henry, un.

Le lieutenant gouverneur John Graves Simcoe divisa le Haut-Canada en dix-neuf comtés *, qui n'envoyèrent pourtant que seize membres à l'assemblée, quelques uns de ces comtés comptant alors à peine quelques centaines d'habitans. Quant aux villes, il n'y en avait pas, à cette époque, dans la province supérieure.

* Savoir : *Glengary*, *Stormont*, *Dundas*, *Grenville*, *Leeds*, *Frontenac*, *Ontario*, *Addington*, *Lenox*, *Prince-Edward*, *Hastings*, *Northumberland*, *Burham*, *York*, *Lincoln*, *Norfolk*, *Suffolk*, *Essex*, et *Kent*.

Le 14 Mai, une proclamation du lieutenant gouverneur du Bas-Canada annonça que les *writs* ou ordres pour l'élection des membres de l'assemblée, seraient émanés le 24 du mois. Aussitôt, ceux qui ambitionnaient le titre de représentant du peuple, et qui se croyaient capables d'en remplir les devoirs, de solliciter les suffrages des électeurs, par la voie des papiers publics, d'employer des émissaires, et peut-être de recourir par fois aux expédiens répréhensibles des promesses et des menaces, en un mot, aux moyens de corruption employés alors assez ouvertement dans la métropole. Quoiqu'il en soit, le mois de Juin offrit un spectacle nouveau en Canada, celui du peuple assemblé pour exercer une partie de l'autorité souveraine. Ce spectacle ne dut pas être moins intéressant que nouveau ; mais peut-être put-il être accompagné de quelque inquiétude, dans ces temps d'inexpérience et de timidité, chez la partie canadienne de la population, quand elle vit presque tout ce qu'il y avait de marchands anglais tant soit peu renommés dans les villes de Québec et de Montréal, se porter pour candidats, et sembler vouloir accaparer toute la représentation de la province. † Les Canadiens eurent néanmoins le bon-sens d'élire une assez grande majorité d'entr'eux ; et ils purent s'en féliciter, quand ils eurent lieu de croire, qu'autrement, c'en eût été fait de leur langue, pour les affaires légales, et peut-être par suite de leurs lois.

La première assemblée législative du Haut-Canada fut ouverte au commencement d'Octobre, et clôse au commencement de Décembre, après avoir passé six actes ou statuts, dont le plus important est celui par lequel les lois d'Angleterre autres que celles qui regardent les banqueroutes et le clergé, sont introduites dans la province, excepté en autant qu'elles peuvent avoir été changées par les ordonnances de la province de Québec.

Les deux chambres de la Législature du Bas-Canada s'assemblèrent le 17 Décembre, conformément à une proclamation royale. La question du choix de l'orateur, ou président de la chambre d'assemblée, ayant été remise au lendemain, M. DUNIERE fit motion, ce jour-là, que Mr. J. A. PANET fût élu orateur. M. DE BONNE, en appuyant cette motion, dit "qu'il était parfaitement convaincu que Mr. J. A. Panet était la personne la plus convenable pour remplir la place d'orateur ; que

† Ce furent à Québec, MM. Adam LYMBURNER, (recommandé en son absence par ses amis), George ALLSOPP, Wm. GRANT, John YOUNG, Robert LESTER, David LYND, Mathiew MACNIDER, Wm. LINDSAY, Wm. SMITH, fils, &c. ; à Montréal, MM. Joseph FROBISHER, James DUNLOP, James WALKER, James M'GILL, John RICHARDSON, &c.

ce monsieur connaissait à fond les lois municipales de la province, et qu'il ne doutait point qu'il ne remplît la charge avec honneur pour lui-même, et à l'avantage du pays."

Mr. M'GILL propose Mr. Wm. GRANT pour orateur, et est secondé par Mr. DAMBOURGES. Sa principale raison était que l'orateur devait connaître parfaitement les langues française et anglaise, et particulièrement la dernière. Mr. P. BEDARD ayant dit que Mr. L. A. Panet savait assez la langue anglaise pour conduire les affaires publiques, Mr. J. RICHARDSON donna à entendre que les Canadiens étaient tenus par tous les principes de la reconnaissance et de l'intérêt d'adopter la langue anglaise. Mr. P. L. PANET, parlant dans le même sens, demanda si le Canada n'était pas une colonie anglaise †? quelle était la langue du souverain et de la législature dont les Canadiens tenaient leur constitution? quelle était celle d'une partie de leurs concitoyens? et il en concluait qu'il y avait nécessité absolue pour les Canadiens d'adopter avec le temps la langue anglaise, et qu'il était de la décence que l'orateur pût s'exprimer dans la langue anglaise lorsqu'il s'adresserait au représentant du souverain.

Mr. J. A. Panet observa que le roi d'Angleterre parlait toutes les langues, et faisait des traités avec toutes les nations dans leurs propres langues, aussi bien que dans celle de l'Angleterre; que les îles de Jersey et de Guernesey n'en étaient pas moins françaises de langue pour appartenir à l'Angleterre. Mr. J. PAPINEAU dit que quoique le Bas-Canada fit partie de l'empire britannique, il ne s'en suivait pas qu'un Canadien dût être privé de ses droits, parce qu'il n'entendait pas la langue anglaise.

Quelques membres ayant observé que l'élection de Mr. Grant étant contestée, il pourrait y avoir quelque inconvénient à le choisir pour orateur, un membre anglais proposa Mr. M'Gill, et un autre, Mr. JORDAN. Mais MM. Dunière et De Bonne ayant demandé la question primitive, "Que Mr. J. A. Panet soit élu orateur de cette chambre," vingt-huit membres, tous Canadiens, ‡ votèrent pour l'affirmative, et tous les Anglais,

† Le Canada est une colonie française cédée à l'Angleterre. On aurait pu répondre à Mr. P. L. Panet, en distinguant, à la façon des logiciens : Le Canada est une colonie anglaise, en ce sens qu'il appartient présentement à l'Angleterre, je l'avoue : le Canada est une colonie établie primitivement, et peuplée maintenant par des Anglais de naissance ou d'origine, je le nie.

‡ MM. Marcoux, Boileau, St. George Dupré, St. Martin, B. Panet, Dufresne dit Rivard, Lacroix, Boisseau, Legras-Pierreville, de Lotbinière, Durocher, Boudreau, Taschereau, Digé, Duchesnay, Dufour, Olivier, Guerout, Cherrier, Bedard, De Bonne, de Rocheblave, de Tonancour, de La Valtrie, Malhiot, Dunière, de Rouville, Papineau,

au nombre de quinze, et trois Canadiens, § pour la négative. Ainsi Mr. J. A. Panet fut élu orateur, à une majorité de dix voix.

(A Continuer.)

§ MM. de Salaberry, Dambourgès, P. L. Panet, M'Gill, Grant, Frobisher, Lester, Young, Macnider, O'Hara, Walker, Coffin, Jordan, Richardson, Todd, Lynd, Lees, Barnes.

CHANSON SUR LES ELECTIONS.

Nous avons pensé que nos lecteurs ne verraient pas sans quelque intérêt la chanson suivante, comme étant la première qui ait été composée, ou du moins publiée, dans le Bas-Canada, sur les élections.

Sur l'air: *Du haut en bas.*

Pour être élus,
Que de cabales et de brigues,
Pour être élus,
Mais que je vois de gens déçus !
C'est bien en vain qu'ils se fatiguent,
Par tant d'inutiles intrigues,
Pour être élus.

Du citoyen
Partout on cherche le suffrage,
Du citoyen ;
Mais la méthode n'en vaut rien :
Quiconque la met en usage,
Souhaité vraiment l'esclavage
Du citoyen,

Avec mépris
Regardons tous ces émissaires,
Avec mépris,
Qui vont de logis en logis :
On leur promet quelques salaires,
Mais ils n'auront dans ces affaires,
Que du mépris.

* L'auteur était persuadé, il paraît, de la vérité de cette proposition : « La rime est pour l'oreille, et non pas pour les yeux. »

A nos dépens
 On veut acquitter quelque dette,
 A nos dépens,
 Ou faire la cour aux marchands :
 Et c'est sous ce prétexte honnête
 Qu'on cherche à nous tourner la tête,
 A nos dépens.

Aux Canadiens,
 Un avis † prévoyant et sage
 Aux Canadiens.
 Annonce les meilleurs desseins :
 L'honneur doit guider leur suffrage ;
 Ce sera le meilleur présage
 Aux Canadiens.

Avec nos lois,
 Notre religion s'accorde
 Avec nos lois,
 A demander un digne choix ;
 Sans quoi, nous serons en discorde,
 Et perdus sans miséricorde,
 Avec nos lois.

† Allusion à un écrit intitulé : « Avis aux Canadiens, » et dirigé contre le dessein apparent des marchands anglais d'accaparer la représentation de la province

DE LA CHALEUR INTERNE DE LA TERRE.

Une des observations les plus curieuses qui aient été faites dans ces derniers temps, est celle que nous devons à M. TREBRA, directeur des mines, qui, ayant occasion de faire des observations dans les cavités artificielles les plus profondes, a reconnu que la température s'élève constamment, à mesure qu'on pénètre de la superficie de la terre vers son centre ; il a même découvert que cette augmentation a lieu d'une manière régulière, et qu'elle est d'un degré par 150 mètres, ce qui fait que dans les mines profondes la chaleur devient insupportable.

Vous comprendrez sans doute que, d'après cela, il n'est pas possible de supposer que la terre n'ait d'autre chaleur que celle qui lui est communiquée par les rayons du soleil. Cette chaleur solaire, capable de produire à sa surface les changemens des saisons et les alternatives de température du jour et de la nuit, n'exerce presque plus d'influence quand on pénètre à quelques pieds sous terre, comme nous le voyons dans nos caves, quand elles sont un peu profondes. Un thermomètre, placé

à l'observatoire, à 87 pieds sous terre, n'a pas, de 1787 à 1819, donné $\frac{1}{37}$ de degré de différence entre les étés les plus chauds et les hivers les plus froids.

On admet généralement à 100 pieds sous terre une température invariable ; mais cette température, au lieu de se prolonger et de s'étendre toujours la même, s'accroît en raison des profondeurs, comme le prouvent les observations de M. Trébra.

Plus on y réfléchit, plus on reconnaît combien l'action de la chaleur solaire est bornée et superficielle : elle ne peut agir d'une manière sensible qu'autant qu'elle est concentrée par la réflexion des lieux sur lesquels elle tombe : aussi son effet est-il presque nul sur les hautes montagnes ; celles mêmes qui sont situées sous l'équateur ont leur sommet couvert d'une neige qui ne commence à fondre qu'à 4,800 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Si la croûte minérale était moins épaisse, probablement la chaleur interne, y devenant plus sensible à la surface du sol, y ferait éprouver une température plus élevée que celle que nous ressentons dans l'état actuel des choses ; aussi l'opinion générale est-elle que la terre se refroidit constamment, quoique bien lentement et d'une manière presque insensible.

Un grand nombre de naturalistes ont même été conduits à regarder notre globe comme un petit soleil encroûté : suivant eux, sa masse entière aurait été primitivement incandescente comme celle du soleil ; par suite de son mouvement dans l'espace, il se serait assez refroidi pour permettre la solidification de l'enveloppe la plus extérieure. Cette enveloppe a dû, dans cette hypothèse, devenir de siècle en siècle plus épaisse ; et la terre, qui se refroidit ainsi peu à peu, est irrévocablement condamnée à n'être plus qu'une masse glacée, roulant sans vie autour d'un soleil, dont la chaleur, diminuant aussi peu à peu, finira également par se dissiper entièrement.

N'allez pas trop mépriser une pareille opinion, car elle a été admise par BUFFON ; mais ne vous en effrayez pas trop non plus, car d'autres savans ont prétendu avoir de fort bonnes raisons pour nous rassurer. Il est vrai que plusieurs d'entr'eux ne nous offrent pas une perspective beaucoup plus agréable : ils nous condamnent, nous, ou plutôt nos descendans, à voir les fleuves, les lacs, les rivières, toutes les mers, et l'océan lui-même, s'évaporer peu à peu, jusqu'à ce que la terre desséchée prenne feu au soleil. Mal pour mal, je préfère cette fin à l'autre : elle est plus prompte, et le grand feu d'artifice qu'elle offre en perspective effraie moins l'imagination que l'éternelle mort glacée dont nous menaçait Buffon.

Ajoutons que quelques chimistes nous assurent que la terre doit renaître de ses cendres, et que cette grande combustion

donnera lieu à une quantité d'eau si considérable, qu'il faudra qu'il s'en évapore pendant bien des siècles avant que quelques continens soient mis de nouveau à découvert. Ce qui, depuis bien longtemps, a donné lieu à cette hypothèse de l'état primitif d'incandescence de la terre, c'est la forme même qu'on lui reconnaît, et qui se trouve absolument celle que l'action de la pesanteur imprimerait à sa masse, si elle était liquide.

VOLTAIRE s'est beaucoup moqué de MAUPERTUIS, qui proposait de percer un trou jusqu'au centre de la terre ; ce serait pourtant le plus sûr pour connaître ce qui s'y trouve ; mais si nos conjectures sont fondées, on ne pourrait aller bien loin, à cause de la chaleur extrême qui devrait rapidement se faire sentir. Dans tous les cas, il serait curieux de connaître le genre d'obstacle qu'on rencontrerait en cherchant à creuser autant qu'il serait possible. Il me semble que ce serait, pour le souverain qui voudrait s'en charger, une entreprise qui en vaudrait bien une autre, et je ne peux m'empêcher de regretter qu'on ne l'ait pas tentée. On pourrait profiter des travaux déjà exécutés dans les mines les plus profondes.—*Lettres sur les révolutions du globe.*

TREMBLEMENT DE TERRE.

Mr. L'éditeur de l'Observateur, s'il vous est agréable d'annoncer un tremblement de terre, il y en a eu un très sérieux, à St. François du lac St. Pierre et les paroisses voisines, dans la nuit du 30 au 31 Mai, vers minuit. L'explosion fut assez forte, que quelques personnes se réveillèrent, croyant que c'était un fort coup de tonnerre. Plusieurs m'ont dit qu'ils étaient agités dans leurs lits, comme s'ils eussent été dans un bâtiment sur mer. Une servante ne put se rendre à un buffet pour prendre un chandelier et allumer une chandelle, sans tomber par terre. On rapporte que le mur d'une maison en pierre s'était ouvert. Le choc se fit sentir deux fois d'une manière si forte, qu'il paraissait que les maisons s'écroulaient et allaient s'engloutir.—Des vieillards de quatre-vingts ans avouent qu'ils n'ont jamais eu si peur de leur vie.

Depuis quelques années, les tremblemens de terre deviennent assez fréquents. S'ils se font sentir des deux côtés du fleuve en même temps, cela marquerait que le foyer de ces tremblemens est très avant sous terre. On pourrait donc désirer que ceux qui ont connaissance de ces phénomènes étonnans, dans les différents lieux où ils demeurent, en fissent part au public.—Avec considération, Votre, &c.

J. M. B.

St. François, 5 Juin 1831.

VARIÉTÉS.

Forêt souterraine.—Le professeur JAMESON a publié une notice sur une forêt souterraine découverte dans la formation de charbon, près de Glasgow. Un nombre d'arbres ont été découverts à plusieurs pieds au-dessous de la surface, ensevelis verticalement dans une couche de pierre sablonneuse, mais dont les troncs avaient été coupés d'une manière abrupte par la matière écailleuse environnante. L'écorce est changée en charbon, mais le bois en descendant jusque près de la racine est d'une nature écailleuse.

Travailleurs sous-marins.—Si une corde est attachée à un bloc de pierre de grand poids, au fond d'un réservoir d'eau, il pourra être élevé à la surface par la force d'un homme ; mais aussitôt qu'une petite partie de ce bloc s'éleva au-dessus de la surface, la même force deviendra insuffisante pour le soutenir : il perd le soutien de l'eau, et exige un surcroît de puissance égal à la quantité d'eau qu'il a déplacée. Cet effet se manifeste particulièrement lorsqu'on construit des pilliers ou d'autres ouvrages sous l'eau : le travailleur se sent doué d'une force prodigieusement augmentée, levant et plaçant à son gré des blocs de pierre qu'au-dessus de l'eau il tenterait vainement de remuer. Après qu'un homme a travaillé ainsi pendant quelque temps sous l'eau, il se trouve lorsqu'il en sort, en apparence faible et épuisé ; tout ce qu'il essaie de lever lui semble être d'une pesanteur extraordinaire, et le mouvement même de ses membres est accompagné de quelque inconvénient.

Trau stack.—Près de Papastour, dans l'île de Shetland, est un rocher isolé appelé *Trau stack*, ou la pile de la Demoiselle. Ce rocher est couronné au sommet par les restes d'un petit bâtiment édifié autrefois par une demoiselle norvégienne, pour se soustraire aux importunités de ses amans, après qu'elle eut fait vœu de vivre perpétuellement dans le célibat. Il est si escarpé, qu'il faut être plus que communément habile à monter dans une échelle pour parvenir à la cime. On le croyait même inaccessible, pas tout autre moyen que des cordes ; mais un jeune homme, habitant d'Ilesburg, enhardi par son amour pour la demoiselle, y monta au moyen d'échelles, par une nuit obscure, et après que la première émotion de la surprise se fut calmée, il réussit à gagner les bonnes grâces de la belle dévote. Elle laissa conséquemment sa cellule pour l'épouser, mais les insulaires trouvèrent si mauvais qu'elle eut ainsi violé son vœu, qu'ils démolirent le bâtiment qu'elle avait habité.

Les Aiguilles de Cléopâtre.—Il est dit dans une lettre de Toulon du 4 Avril : “ Le grand vaisseau le *Lazar*, qui a été construit dans ce port pour recevoir sur son bord une des aiguilles de Cléopâtre, a reçu des ordres pressants de se rendre à sa destination. Les dimensions de ce vaisseau sont remarquables : il a trois ponts, et il est destiné à surmonter une des plus grandes difficultés de transport maritime qui se rencontrent dans les annales de la navigation moderne.”

Tempérance.—Un plus grand nombre de maladies proviennent de l'irrégularité dans le manger que dans le boire, et nous commettons plus d'erreurs à l'égard de la quantité que de la qualité de nos alimens. Lorsque les intestins sont dans un état de relaxation, on doit aussitôt commencer à se modérer dans le manger. Il y a trois sortes d'appétit : 1°. l'appétit *naturel*, qui est également stimulé et satisfait par le met le plus simple : 2°. l'appétit *artificiel*, ou celui qui est produit par les élixirs, les liqueurs, les marinades, les sels digestifs, &c. et qui se conserve tant que l'opération de ces stimulants continue : 3°. l'appétit *habituel*, ou celui par lequel on s'accoutume à prendre de la nourriture à certaines heures, sans aucun désir de manger,— Si après le dîner on se trouve aussi dispos que devant, on peut être assuré qu'on a fait un repas *diététique* ; car si on a excédé la mesure convenable, la langueur et l'engourdissement en sont les conséquences nécessaires ; la faculté digestive est empirée, et il en résultera par la suite une variété de maladies. Les personnes d'une constitution faible devraient manger souvent, mais peu à la fois. Il n'y a point d'exemple que personne ait fait tort à sa santé, ou ait mis sa vie en danger, en buvant de l'eau à ses repas ; mais le vin, la bière et les liqueurs spiritueuses ont fait plus de malades que tous les hopitaux du monde n'en pourraient contenir. C'est un préjugé vulgaire que de croire que l'eau ne convient pas à certaines constitutions, et que le vin, la bière et les liqueurs fortes aident plus efficacement la digestion. Au contraire, l'eau pure est de beaucoup préférable à toutes les liqueurs distillées ou fermentées, tant pour tenir en activité les organes digestifs, que pour prévenir les maladies qui proviennent de l'acreté ou de l'épaisseur du sang. C'est une remarque non moins importante que vraie, qu'en observant simplement un régime convenable, un tempéramment bilieux peut fréquemment être changé en un tempéramment sanguin, et qu'un hypocondre peut éprouver chez lui assez de changement pour devenir un membre satisfait et même joyeux de la société.

L'habitude de fumer.—La salive sert à la fin importante de mêler et de préparer la nourriture pour l'estomac. Il ne

Il faut donc pas la perdre inutilement par un crachement fréquent. L'étrange habitude de fumer du tabac est pour cette raison extrêmement pernicieuse ; car elle affaiblit les organes de la digestion, prive le corps de plusieurs fluides utiles, et tend directement à l'amaigrir, particulièrement dans les jeunes personnes, et dans celles dont les fibres sont sèches et menues. Cette habitude est d'autant plus dommageable à ces personnes, qu'elle produit en elles non seulement le crachement de la salive, mais encore d'autres évacuations. Non seulement elle vicie la digestion, elle a encore l'effet d'énervier l'intellect et les autres facultés de l'esprit.

Température de la Méditerranée.—La chaleur moyenne de l'eau de la mer, autour de la Sicile, à la profondeur de 10 à 20 brasses, est de 73 à 76 degrés (de Fahrenheit) ; c'est à dire 10 à 12 degrés plus grande que celle de l'eau de l'océan, près du détroit de Gibraltar.

Coutumes des peuples.—Les Bulgares se marient très jeunes, les filles ordinairement à l'âge de douze ou treize ans. Dans les villages, le mari et la femme passent ordinairement leur vie ensemble amicalement ; mais dans les grandes villes, comme Andrinople, ils sont divorcés pour le moindre prétexte, et je suis fâché de dire que c'est le plus souvent par les dames que le divorce est désiré. Il a quelquefois lieu six semaines après le mariage. Quelque temps avant notre arrivée à Andrinople, une jeune et très jolie femme offrit ses services à madame Duvelus. Elle dit qu'elle venait d'épouser un homme qui lui avait promis un *ferigi*, (espèce de manteau ou de pelisse), " mais ajouta-t-elle ; il est trop pauvre pour remplir sa promesse ; ainsi il faut que je le répudie, car je ne puis rien gagner à demeurer plus longtemps avec lui."

Dans l'île de Sumatra, parmi les Bataks, si un homme est trouvé volant dans une maison où il est entré forcément, le propriétaire peut le tuer et le manger ; mais s'il surprend un homme avec sa femme, il lui est permis de le manger vivant.

M. Holman, le voyageur aveugle, était à Canton, à la fin de Décembre, bien portant et disposé à continuer ses voyages.

Un soldat russe, qui fut fait prisonnier à l'affaire de Wawry, demandait quartier, à grands cris. Un des Polonais lui ayant demandé qui l'avait forcé de combattre contre eux, ce n'est pas ma faute, répondit-il, j'ai reçu un rouble, et l'on m'a dit que j'allais me battre contre des Français. Lorsqu'on lui demanda dans quel pays il croyait être, il répondit qu'il croyait qu'il était dans la Belgique.

Le fameux brahme, Raja-Ram-Mahon-Roy, depuis long-temps connu dans le monde littéraire par ses controverses religieuses avec les Indous, vient d'arriver à Londres. C'est le premier brahme qui visite l'Angleterre et qui ait étudié à fond la littérature anglaise. Outre le sanscrit et les langues vulgaires de l'Indostan, il connaît le persan et l'arabé. Quelques journalistes anglais assurent qu'il a aussi étudié le latin, le grec et l'hébreux, et qu'il entend parfaitement les deux dernières langues. Il est accompagné de son fils, Raja-Baba.

M. AUBERT, éditeur du journal la *Caricature*, dit un journal de Paris du 1er Mai, avait publié une lithographie représentant le *ministère en plâtre*; au bas de ce dessin était écrit : *On n'en veut plus pour deux sous !* M. le procureur du roi a vu un délit dans ce dessin, et ce matin la pierre incriminée a été saisie.

M. le docteur ANTOMARCHI célèbre par les soins qu'il a donnés à l'empereur Napoléon, dans son exil à Ste. Hélène, vient de passer en Pologne, pour offrir le tribut de son talent dans l'art de guérir à la brave armée polonaise.

La nouvelle la plus intéressante apportée par le bric *Virginia*, de Rio Janeiro, est sans contredit le succès du voyage en Afrique de Lander, la découverte du cours du Niger et des manuscrits de Mungo Park. Le navire anglais *Carnarvon*, arrivé à Rio Janeiro, dans les premiers jours d'Avril, de Fernando Po, île située à l'embouchure de la rivière Camerons dans le golfe de Guinée, apporta comme passagers Richard Lander, bien connu comme le compagnon de Clapperton, et son frère John Lander. Ces deux jeunes gens sont partis depuis 17 mois, avec la mission du gouvernement anglais de chercher le cours du Niger. Etant parvenus à l'endroit que désigne Clapperton comme celui où Mungo Park fut assassiné, ils ont réussi à recouvrer ses livres, ses lettres, ses manuscrits et un fusil à deux coups qui lui avait appartenu.

SUISSE.—*Berne 18 Avril.* Mille bruits plus fâcheux les uns que les autres circulent ici au sujet de l'ordre de désarmement donné par la diète, et des motifs de cet inexplicable changement de politique. Selon l'opinion la plus généralement accréditée, le directoire fédéral aurait reçu une nouvelle note de l'Autriche, dans laquelle celle-ci, invoquant un traité secret conclu à la fin de l'année 1815, aurait sommé la Suisse de garnir d'un cordon de troupes la frontière de la France, et de retirer, dans le plus court délai, les postes d'observation établis à l'entrée du Voralberg, de la Valteline et dans la partie supérieure du lac Majeur. La manière dont cette décision impor-

tante a été prise n'est guère moins étrange que la mesure elle-même. La commission militaire fédérale, dont l'opinion aurait dû, ce semble, être consultée en pareille matière, n'a pas même été instruite de la délibération, et n'en a connu le résultat qu'au moment où le généralissime et le chef d'état-major se disposaient à partir pour faire une reconnaissance dans la Suisse orientale. L'état-major entier en a témoigné autant de surprise que de chagrin.

Ce dont on peut au moins être certain, c'est que la diète n'avait reçu de la France aucune communication d'après laquelle elle pût se croire fondée à désarmer. Le ministère de France n'a cessé d'applaudir aux mesures défensives que prenait la Suisse, même depuis l'époque où les chances de guerre se sont éloignées.

Il ne reste plus aujourd'hui à Lucerne que quelques officiers d'état-major qui s'attendent à être prochainement licenciés. La diète elle-même est au moment de se séparer après une session extraordinaire de cinq mois, dans laquelle elle a montré le plus inexplicable mélange de sagacité et d'irréflexion, d'énergie et de faiblesse.

POLOGNE.—La nouvelle de la victoire remportée par le général Dwenicki, sur le général Rudiger, dans la Volhynie, paraît pleinement confirmée ; mais ce qu'on disait de la retraite générale des Russes n'était pas fondé, ou cette retraite n'était que simulée, s'il faut ajouter foi à l'article suivant :

Les nouvelles de Varsovie vont jusqu'au 3 Mai. Il est évident d'après ce que contiennent les journaux, que les Russes, après avoir suivi, les Polonais jusque dans le voisinage de Varsovie, ont été obligés de reculer. Les Polonais se proposaient de s'arrêter à Minsk, mais attaqués par des forces supérieures, ils continuèrent leur mouvement retrograde jusqu'à Milesna. Les Russes, ne pouvant les engager à livrer une bataille générale, et incapables de demeurer plus longtemps dans leur position avancée, sont allés reprendre leur anciens quartiers à Siedlec.

Le général Skrzynecki a eu soin d'assurer ses derrières, et a mis la capitale en état d'être défendue de la même manière que Saragosse le fut par les Espagnols, en pratiquant des mines et des contremines, de manière que si l'on fait sauter une partie de la ville, le reste puisse demeurer intact, et qu'une année même victorieuse ne puisse faire autre chose que d'en entreprendre le siège, de Koluzyn à la tête du pont, près de Praga. L'armée polonaise reçoit continuellement des renforts, des milliers de combattans arrivent des provinces, et il a déjà été formé des réserves doubles.

AZORES.—Un passager du vaisseau de S. M. le *Chanticleer*, arrivé à Falmouth de Chagres, écrit que les îles de Fayal et de St. Michel ont été prises avant le 30 Avril par une expédition partie de Tercère.

BRE'SIL.—Après son abdication, Don Pedro s'est embarqué sur un vaisseau anglais, avec l'ex-impératrice et la reine de Portugal.

L'avènement de Don Pedro II a été célébré à Rio Janeiro et dans les principales villes du Brésil, par des illuminations et autres actes de réjouissance.

ANGLETERRE.—On lit dans le *Courier* de Londres du 12 Mai : " Le public peut être assuré que le *bill* de la réforme sera mis en avant aussitôt après l'assemblée du parlement, sans aucun changement essentiel. Les scédules A et B et la qualification de £10 seront conservées.

De 477 membres, dont l'élection était connue, vers le 15 Mai, 287 sont favorables, et 190 opposés à la réforme : Ainsi, en prenant pour accordé que ce que la réforme gagnera en Irlande compensera ce qu'elle pourra perdre en Écosse, les ministres peuvent compter sur une forte majorité.

L'agitation paraît avoir diminué en Irlande malgré les élections. Cependant on parle d'une émeute ou d'une rixe à Clonagan, entre les paysans et un détachement de troupes, dans laquelle, un sergent a été tué et cinq soldats blessés. Trois des séditieux ont été arrêtés. La famine règne toujours en plusieurs endroits du pays, et principalement dans le comté de Mayo, où plusieurs individus sont morts de faim.

Nous aurions de la peine à croire que telle chose pût avoir lieu dans un pays rempli de millionnaires ecclésiastiques et laïcs, si nous ne voyions arriver journallement sur nos rivages des milliers d'individus de ce même pays, dans le dénuement le plus absolu, et réduits à l'alternative de mourir de faim, ou de vivre d'aumones. Comme les habitants de ces provinces ne sont pas gens à laisser leurs semblables mourir de faim sous leur yeux, ils sont mis annuellement, et même plusieurs fois chaque année, dans la nécessité de se cotiser, par la dureté, nous dirions mieux par l'inhumanilé des riches Irlandais, qui semblent ainsi se débarasser sur eux du soin de nourrir leurs compatriotes indigents.

Un tel état de chose ne pourrait-il pas convenablement devenir le sujet d'une adresse ou d'une représentation, du peuple du Bas-Canada en particulier, au nobles et aux gentilhommes d'Irlande, les priant de ne pas envoyer ou laisser partir leurs compatriotes pauvres en si grand nombre à la fois pour ce pays, ou

de les mettre avant leur départ, en état de se maintenir jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à leur destination finale? S'il a été fait des représentations par le gouverneur Sherbrooke, lorsqu'il n'arrivait ici annuellement que 8 à 10,000 émigrants, à plus forte raison en pourrait-on faire, lorsqu'il en arrive de 25 à 30,000, ou plus, et que la plus grande partie sont des indigènes, obligés de devenir mendiants ou d'être traités comme tels.

A une assemblée tenue mercredi dernier, à l'*Albion Hotel* de Mr. Luckin, il a été résolu, que les citoyens de Montréal soient priés de s'assembler lundi soir, 20 du courant, au même *Albion Hotel*, pour prendre en considération les meilleurs moyens de procurer du soulagement au grand nombre d'émigrants en détresse qu'il y a dans cette ville.

Le *cholera morbus* faisait des ravages horribles, à la fin de Décembre dernier, dans les Indes Orientales, et particulièrement dans le Bengale. Le progrès de la maladie était plus rapide que les années précédentes. En deux heures, l'état de ceux qui en étaient atteints devenait désespéré. Elle n'épargnait ni âge ni sexe; des familles entières avaient été enlevées.

Si le gouvernement de Louis-Philippe devient de jour en jour moins populaire au-dedans, comme on le dit, il paraît qu'il devient aussi de jour en jour moins respecté et moins influent au-dehors. Les monarques du continent semblent ne redouter nullement l'attitude de la France, et les peuples avoir perdu en elle toute confiance, depuis que son gouvernement s'est dit satisfait du traité honteux de 1815.

C'est sans doute pour avoir perdu toute confiance dans le gouvernement français que la Suisse, qui avait pris d'abord une attitude militaire imposante, a acquiescé si promptement à la demande que lui a faite, ou plutôt à l'ordre que lui a donné l'Autriche, de désarmer. Comment en effet compter sur l'appui d'une puissance qui a déclaré assez explicitement qu'elle laisserait attaquer les peuples faibles sans les secourir.

Malentendu curieux Un bill pour amender les actes des chemins et qui permet aux francs-tenanciers de choisir eux-mêmes des commissaires pour ouvrir les chemins &c. comme le grand Voyer et ses députés le font à présent, fut à la fin de la session publié dans les gazettes, pour donner lieu aux intéressés de former un jugement et de donner leur opinion sur le changement proposé. Plusieurs francs-tenanciers, ne voyant pas la différence, entre un *bill* ou projet de loi, et un acte ou loi en

forcée, se sont assemblés aussitôt, ont nommé des commissaires, et fait parvenir cette nomination au grand-voyer. Ce procédé montre certainement leur promptitude et leur volonté d'agir selon les termes de la nouvelle loi, mais laisse lieu de douter s'ils sont capables de s'acquitter de l'office qu'on veut leur confier.

Nous avons appris que le prix de passage pour les émigrés dans les bateaux à vapeur de Québec à Montréal était de 756. Tout ce qu'on y permet à l'émigré, est de se tenir ou de se coucher sur le pont. Tout ce qu'il possède est entièrement absorbé, après avoir acheté un peu de gruau et de pattes pour son passage. Nous ne prétendons pas blâmer les propriétaires des bateaux-à-vapeur, d'avoir un prix constant tant que le monopole durera; mais cet état de chose est durement senti par les émigrés qui sont laissés à Québec ou dans le voisinage. On peut voir sur le chemin nombre de femmes avec un enfant par la main, un autre sur leur dos ou sur leur sein, le thermomètre étant à 90 °, au milieu d'un peuple dont ils n'entendent pas la langue, mais dont même les plus pauvres sont toujours prêts à les assister sans demander de billet; et pas un seul sou pour s'aider à avoir les nécessités de la vie. Les riches des deux royaumes qui conseillent à ce pauvre peuple d'émigrer et par là de s'exposer à un tel degré de misère, ont des cœurs plus durs que les rochers, et auraient besoin de plus d'une réforme.

Les excavations pour l'aile nord-ouest de la chambre d'assemblée sont commencés ce matin. Mr. Fortier a entrepris la maçonnerie et Mr. Casault la charpente et la menuiserie. Les matériaux seront de pierre du Carouge piquée. Le plan sera différent de celui de la présente bâtisse.

EXTRAIT DU NOUVEAU BILL DU COMMERCE DES COLONIES.

I. Guill. IV. C. 24.—*Acte pour amender un acte de la sixième année de sa feu Majesté, pour régler le commerce des possessions britanniques du dehors.*—22 Avril 1831.

Révocation des droits (6 Geo. IV. C. 114.) sur l'importation des grains, &c. dans les possessions britanniques en Amérique.

Vû que par un acte passé dans la sixième année du règne de sa feu Majesté, intitulé acte pour régler le commerce des possessions britanniques du dehors, et par des actes subséquens faits et passés pour changer et amender le dit acte, il est imposé certains droits de douanes sur des articles de production étrangère importés ou entrés dans les possessions britanniques

d'Amérique : Et vu qu'il est expédient de rappeler quelques uns des dit droits, et d'en changer ou modifier d'autres ; qu'il soit donc statué par la très-excellente Majesté du Roi, par et de l'avis et consentement des lords spirituels et temporels, et des communes, assemblés en ce présent parlement, et par l'autorité d'iceux, que depuis et après le 15c. jour d'avril 1831, autant du dit acte qui impose des droits dans aucune des possessions britanniques de l'Amérique sur l'importation ou l'entrée des grains non moulus autres que le bled, ou des farines ou fleur non faits de bled, ou du pain ou du biscuit, ou du riz, ou des animaux vivans, sera et il est par le présent révoqué.

De l'entrée du bled, de la farine, &c. en Canada.

II. Et qu'il soit de plus statué qu'autant d'aucun des dits actes qui impose des droits dans les provinces du Haut et du Bas-Canada sur l'importation ou l'entrée de la farine de bled, ou du bœuf, ou du lard, jambon, ou des bois de toutes espèce, sera et il est par le présent révoqué.

De l'entrée des bois dans la Nouvelle Ecosse.

III. Et qu'il soit de plus statué qu'autant d'aucun des dits actes qui impose des droits dans le Nouveau Brunswick, la Nouvelle Ecosse, l'Île du Prince-Edouard, sur les bois de toute espèce, sera et il est par le présent révoqué.

Du la farine de bled, &c. importée des possessions britanniques de l'Amérique du Nord, dans les Indes Occidentales.

IV. Et qu'il soit de plus statué qu'autant d'aucun des dits actes qui impose des droits dans les possessions britanniques sur le continent de l'Amérique au Sud, ou dans les Indes Occidentales, les Lucayes, ou les Bermudes, sur la farine de bled, ou le bœuf, le lard, le jambon, ou les bois de toute espèce, venant d'aucune des possessions britanniques de l'Amérique du Nord, sera et il est par le présent révoqué.

On lit le paragraphe suivant sous la date de Londres le 13 mai :
 " La grande quantité de grains arrivée, conjointement avec la farine américaine, a presque produit une stagnation sur les marchés, et pour en vendre, il faut en diminuer le prix. L'approvisionnement d'avoine est considérable, et il ne s'en vend que peu à 1 ou 2s de moins par quartier.

Décédé : — En cette ville, dimanche dernier, Mr. P. A. DUBOIS, âgé de 29 ans.

RÉCEMMENT PUBLIÉ, et maintenant à vendre chez l'Auteur, et à la Librairie de MM. E. R. FABRE & Cie. un volume de *Poésies Canadiennes*, ayant pour titre :

ÉPITRES, SATIRES, CHANSONS, &c. par M. BIBAUD.

TABLE DES MATIÈRES.

Préface.—Épître Enfantine.—Satire I, contre l'Avarice.—Satire II, contre l'Envie.—Satire III, contre la Paresse.—Satire IV, contre l'Ignorance.—Épître I, *Est, mobis in rebus*.—Épître II, *Decipimur specie recti*.—Les Délices de l'Union.—Le Bill de l'Union.—Les Orateurs Canadiens.—Le Vin d'Espagne.—Couplets.—Le Pouvoir des Yeux.—Les Peines de l'Amour.—Le Héros Canadien.—Les Mœurs Acadiennes (Ode ou Chanson, sur l'air : *J'ai vu mes tristes journées*).—Les Savans de la Grèce.—Les Grands Chefs.—Dithyrambe sur la mort de Wolfe et de Montcalm.—Le Jour de l'An.—Les Souhaits.—L'Union.—La Perspective.—Les Nouveaux Souhaits.—L'Hiver du Canada.—Épithaphe de l'An 1826.—La Gazette.—Le Beau Sexe (Sur l'air, *Aussitôt que la lumière ; Que j'aime à voir les hirondelles*, &c.)—Les Rimes en EC.—Le Temps.—Épithaphe du Canadien.—Vers.—La Lotterie.—Enigmes.—Épithalame.—Épigrammes.—Épithaphe générale.—Bons-mots.—Vers Latins.

MAISON DE PENSION.—Deux ou trois Messieurs qui désireraient prendre pension chez une famille respectable, et dans une partie centrale, salubre et tranquille de cette ville, pourraient trouver ce qui leur convient, en s'adressant au propriétaire de ce journal.

14 Mai 1821.

Messieurs les abonnés, particulièrement ceux qui n'ont encore rien donné depuis qu'ils reçoivent, ou qui doivent plus d'un semestre, sont priés de vouloir bien payer, au moins à compte, le plutôt possible.

A Messrs. les Instituteurs, Marchands, Commis et autres.

LE Soussigné a vendre, L'ARITHMETIQUE, proprement et solidement reliée et dem. rel. Aussi, la GEOGRAPHIE EN MINIATURE, le VOYAGE DE FRANCHERE, &c. &c. M. BIBAUD.

N. B. On recevra pour être insérés sur la couverture des Avertissemens ayant rapport aux Sciences, aux Arts, à l'Enseignement, et à la Librairie

LE Soussigné a l'honneur de prévenir qu'il continue d'enseigner la Grammaire Française, la Grammaire Latine, la Géographie, L'Arithmétique, la Géométrie, &c., à sa demeure, Rue St. Charles Marché-Neuf. M. BIBAUD.

Il traduit aussi de l'ANGLAIS en FRANÇAIS, PAMPHLETS, REQUETES, AVERTISSEMENS, &c.

UNE personne d'un âge mûr, et qui a acquis de l'expérience dans les affaires et le commerce, désirerait trouver de l'emploi, comme Commis, ou Conducteur de travaux publics.—S'adresser à l'Éditeur.

Montréal, 24 Septembre 1830.